



Technicien Entrepreneur en Agriculture

Formation continue de niveau 4 qui confère la capacité agricole et permet de prétendre aux aides à l'installation
RNCP : 37612 - Certificateur : UNMFREO - Date d'enregistrement : 31/05/2023 - Echéance : 31/05/2028

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Devenir un responsable pour assurer les fonctions vitales de l'entreprise agricole
- Concrétiser son projet
- S'intégrer et évoluer dans un groupe
- Créer son réseau grâce aux intervenants extérieurs de la formation



COMPETENCES VISEES

- Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité
- Piloter et développer un atelier de production et/ou de transformation
- Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire



CONTENU DE LA FORMATION

- Techniques végétales et animales
- Agriculture biologique et transition écologique
- Stratégies de production et de commercialisation
- Stratégie de promotion et de rentabilité de l'activité
- Gestion Administrative
- Organisation du travail et Ressources Humaines
- Diagnostic global d'entreprise
- Projet professionnel

L'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement individualisé
- Suivi en entreprise et à la MFR
- Aménagement personnalisé H+
- 100% de réussite - 86% d'insertion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance intégrative
- Interventions et visites de terrain

PRE-REQUIS

- Coupure avec la formation initiale, diplôme de niveau 3, dérogation possible



DUREE DE LA FORMATION

- Environ 700 heures entre septembre et juin



CERTIFICATION

- La validation des 3 blocs est nécessaire pour obtenir la certification
- Possibilité de suivre et valider un/ou des blocs pour évoluer en compétences sans obtenir la certification

ET APRÈS ?

- Activité salarié agricole ou chef d'exploitation
- Poursuite d'études supérieures (BTS, CS, CQP)



TARIFS 2026 -2027

- Adhésion à l'association 100€
- Inscription à l'examen 50€
- Carte 10 repas : 100€
- Pension 160€/semaine pour une chambre individuelle selon disponibilité / 85€ chambre partagée

UNE FORMATION REMUNÉRÉE ET FINANCÉE

- ASP / REGION** : rémunération ASP variable selon l'âge, la situation familiale et professionnelle. Financement total par la Région AURA
- FRANCE TRAVAIL / REGION** : rémunération AREF avec maintien des droits. Financement total par la Région AURA
- CONGE DE FORMATION** pour transition professionnelle / fond de formation: rémunération maintien de salaire selon le montant du salaire actuel. Frais de formation pris en charge selon l'organisme de financement (dossier à réaliser en amont)
- APPRENTISSAGE** : rémunération par l'entreprise agricole variable selon l'âge. Aide possible pour l'employeur, financement total par l'OPCO



MODALITÉS D'ACCÈS ET D'ORGANISATION

- Rencontre avec le responsable de formation afin de réaliser un positionnement et de vérifier la motivation et le projet professionnel
- Délai d'accès : 15 jours à 10 mois selon financement
- Alternance entre semaines dans l'établissement et semaines en entreprise